

“ Au crédit foncier du Bas-Canada”;
 “ Au crédit foncier Franco-Canadien.”

Les articles deux cent six à deux cent vingt-huit inclusivement ont été lus et agréés.

L'article deux cent vingt-neuf a été lu et amendé comme il suit :

Page 62, ligne 8, retranchez “ quelque ” et insérez : “ autre.”

Page 62, ligne 19, retranchez depuis “ de ” jusqu'à “ substance ” et insérez : “ quelque.”

Les articles deux cent trente à deux cent trente-sept inclusivement ont été lus et agréés.

L'article deux cent trente-huit a été lu et amendé comme il suit :

Page 63, ligne 30, retranchez “ et malicieusement.”

Les articles deux cent trente-neuf à deux cent cinquante et un inclusivement ont lus et agréés.

L'article deux cent cinquante-deux a été lu et amendé comme il suit :

Page 66, ligne 33, retranchez depuis “ laquelle ” jusqu'à “ d'une ” dans la ligne 35, et insérez : “ a été ou sera pratiquée quelque excavation.”

Les articles deux cent cinquante-trois à deux cent cinquante-six inclusivement ont été lus et agréés.

L'article deux cent cinquante-sept a été lu et remis.

Les articles deux cent cinquante-huit à deux cent soixante et six inclusivement ont été lus agréés.

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté après l'article 266.

“ 266a. La connaissance charnelle est complète s'il y a pénétration, même au “ moindre degré, et même s'il n'y a pas émission de semence.

Les articles deux cent soixante et sept à deux cent soixante et onze inclusivement ont été lus et agréés.

L'article deux cent soixante et douze a été lu et amendé comme il suit :

Page 69, ligne 41, retranchez “ poison ” et insérez : “ drogue.”

L'article deux cent soixante et treize a été lu et amendé comme il suit :

Page 70, ligne 4, retranchez “ poison ” et insérez : “ drogue.”

L'article deux cent soixante et quatorze a été lu et amendé comme il suit :

Page 70, ligne 11, retranchez “ poison ” et insérez “ drogue.”

Les articles deux cent soixante et quinze à deux cent quatre-vingt-deux inclusivement ont été lus et agréés.

L'article deux cent quatre-vingt-trois a été lu et amendé comme il suit :

Page 72, ligne 47, retranchez “ deux ” et insérez : “ cinq.”

Les articles deux cent quatre-vingt-quatre à deux cent quatre-vingt-dix inclusivement ont été lus et agréés.

L'article deux cent quatre-vingt-onze a été lu et amendé comme il suit :

Page 74, ligne 25, retranchez depuis “ exact ” jusqu'à “ et.”

Les articles deux cent quatre-vingt-douze à trois cent vingt-trois inclusivement ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à huit heures ce soir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé : “ Acte modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir John Caldwell Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été